

COLLECTIF « le GEAI DU ROUSSET »

Compte-rendu (subjectif) de la réunion du 11 juillet à la préfecture

Outre le Préfet et ses services (DREAL, DDT...), le président du Conseil Général (Rémi CHAINTRON) et les services de l'eau, les responsables de Center Parcs et leur service développement durable, la maire du Rousset... les associations étaient représentées par l'AOMSL, Autun Morvan Ecologie, ASR, CAPEN 71, CDPN (4 personnes !), SHNA, l'UFC 71, la fédé pêche et celle de la chasse.

Le préfet s'est dit prêt à renouveler ce type de rencontre si cela s'avérait nécessaire. Il déclare que c'est nécessaire car tout n'est pas encore défini et qu'il reste de nombreuses procédures à mettre en œuvre, particulièrement dans le domaine de l'environnement. Il insiste sur l'enjeu économique et celui de l'emploi, qui devrait conduire à un terrain d'entente pour la réalisation d'un projet respectant le développement durable. Il se dit ouvert à la concertation avec les associations représentatives sur ce sujet. Il se dit garant de l'accès aux dossiers publics.

Center Parcs présente un diaporama* , avec la publicité habituelle. Il insiste sur le fait qu'il n'en est qu'au stade du **protocole** signé le 1^{er} juillet, qui concerne surtout les aspects financiers, et qu'il reste à régler les termes de partenariats locaux (construction, services restauration et autres...) Il s'engage non seulement à respecter les procédures légales mais à aller plus loin que la seule réglementation en matière de développement durable (utilisation des renouvelables, circuits courts...).

Il fait état d'un partenariat sur plusieurs centres avec le WWF (?). Il prend pour exemple de DD les centres de Moselle et d'Avoriaz (Plan de gestion des espaces naturels..) et dit vouloir faire davantage avec un concept « *de développement durable adapté au territoire et d'une taille réduite* ».

Aux premières questions posées :

- Le partenaire pour la restauration n'est pas encore défini. Le partenaire habituel sous-traité est ELIOR -
- Le réseau de voies d'accès, parkings et leur entretien ne sont pas encore planifiés dans le détail. Plutôt plusieurs petits parkings qu'un grand. Les aménagements devraient se faire plutôt au sud du périmètre (100 ha), éloignés de l'étang. Les charges relatives à la construction et à l'entretien sont définies dans le protocole **qui devrait être accessible sur le site du CG dans les prochains jours.**
- Le CG se dit très attentif à l'environnement d'une manière générale dans la gestion du département. Pour répondre à des critiques concernant l'impact sur le tourisme

préexistant, il parle de complémentarité, et souligne que certaines enveloppes ne sont même pas consommées.

AU COURS DU DEBAT :

ECONOMIE :

Center Parcs se dit en bonne santé financière en regard de ce qui se passe dans le secteur du tourisme avec la crise. Il s'adapte, se diversifie et présente aujourd'hui un équilibre d'exploitation. Les 2 projets (Le Rousset ; Poligny) ne se sont pas concurrentiels, ils ciblent des populations de proximité différentes (Lyonnais, Suisse et Allemagne..) qui peuvent aussi s'additionner.

CP mise sur la création de 250 à 300 emplois pour le chantier (début des travaux en 2016, ouverture en 2018) puis environ 300 emplois correspondant à 240 éq/temps plein. Il dit que l'embauche a commencé dans la Vienne « *où ils ont surmonté tous les obstacles* ».

Le CG dit qu'il s'est entouré (avec le CR) depuis 2 ans de cabinets d'audit financier et juridique pour minimiser les risques financiers et faire en sorte que les retombées économiques et sociales soient positives.

- P&V est un locataire de la SEM, à laquelle se seraient jointes la CCI et la Caisse des dépôts (15 Meuros fonds propres CG & CR + 1Me des autres) . Avec 33 Me d'emprunts et 1,5 Me de subventions, effet levier pour un projet de 270 Me. La location se monte à 4,2 Me/an sur un premier bail de 12 ans, prolongé à 20 .
- Retombées fiscales :
 - . Taxes urbanisme : 1,3 Me
 - . Taxe foncière : 200 000 e
 - . Taxe séjour : 250 000 e

Le partenariat les fournisseurs locaux évalué à 4 Me/an. Une étude sur le CP de Moselle ferait état de 30 Me de retombées économiques locales.

BIODIVERSITE

Dreal : pas opposée « par principe » - Il faut rendre le projet conciliable : éviter- réduire – compenser... Faire un inventaire et bien repérer les enjeux Elle a consultée off. par CP.

CP a commencé un **état des lieux** en avril (amphibiens, reptiles..) et poursuit (flore, faune, chiroptères, bryophytes..). Se dit ouvert à une collaboration avec les associations locales. Pour le Préfet, c'est éminemment souhaitable. Il y aura un bilan régulier de suivi pendant le fonctionnement. Des mesures exceptionnelles peuvent être prises (exemple cité : CP de la Vienne)- le périmètre de l'étude est un périmètre élargi (?).

FORET

L'espace boisé, essentiellement en douglas arrivé à maturité, avec un petit secteur de chantier. Besoin du projet : 30 à 35 ha – CP va en quelque sorte « sauver cette forêt » en l'achetant !

Autorisation de défrichement nécessaire (avec dérogation pour les espèces protégées)

Pas de réponse claire là la proposition d'AME d'une gestion durable.

EAU & assainissement

Le besoin en eau est estimé à 380 M3/jour (?). Un groupe technique travaille sur ce sujet. Mesure actuelle des débits de l'ARCONCE, RECORNE – Le CG a fait une **étude d'alimentation et les ressources locales lui paraissent suffisantes (= 10 % des capacités du SIE)**.

Le coût de réfection/agrandissement du réseau et de l'assainissement sera important :

1,4 Me pour aménagement et renforcement – 1,5 Me travaux ; le CG dit avoir pour objectif d'impacter le moins possible la facture d'eau (?) . Etude en cours.

Station d'épuration prévue à MARIZY, avec relargage sur l'Arconce = 140 000 M3/an..étude en cours. Autre mode d'épuration ? pas de réponse claire

CHANTIER : CP s'engage à un chantier propre avec tri des déchets (contrat)

ENERGIE : chauffage au bois – pas de détails sur ce qui est prévu pour les renouvelables

PROCEDURES : rappel par le préfet (communication spécifique avec les assocs sur le sujet)

*Le diaporama sera envoyé aux personnes qui en font la demande

Commentaires :

- La réunion avait été « bétonnée » et déminée par la préfecture pour qu'il soit répondu à toutes les questions en évitant d'aborder sa justification « sur le fond »
- Les élus reconnaissent tacitement que ça les emmerde d'avoir à rendre des comptes aux citoyens et que la démocratie participative, c'est pas dans leurs préoccupations. Sauf quand ces citoyens se font entendre et menacent sérieusement le projet.
- Silence des pêcheurs et des chasseurs – On ne sait pas ce que pense du projet le CDPN, l'AOMSL ... Un « greenwashing » intensif.
- Si on avait demandé la lune, ils se seraient engagés à la décrocher
- D'abord sur la défensive, sont sortis avec le sentiment du travail accompli